

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 6 juillet 2015 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente. Monsieur Marc Drouin, officier désigné, est également présent.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2015-07-163

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Période de questions
- 5- Correspondance
- 6- Calendrier 2015 des séances ordinaires du Conseil municipal : modification
- 7- Rencontre avec un représentant du MAMOT : demande
- 8- Bureau municipal : évaluation pour la réparation de la brique
- 9- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2016
- 10- Traverse scolaire sur la rue Principale : mesures de sécurité
- 11- Rechargement d'accotement des routes : appel d'offres par invitation
- 12- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : paiement du décompte progressif No 1
- 13- Urbanisme :
 - 13.1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : renouvellement de mandat
 - 13.2 Demande de dérogation mineure 2015-DER-1078
- 14- Comité de la Fête nationale (ancienne administration) : dépôt du rapport financier 2014
- 15- Comité de la Fête nationale 2015 :
 - 15.1 Plainte relative aux débris du feu d'artifice
 - 15.2 Demande de paiement pour les assurances du feu d'artifice
- 16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande pour la coupe d'un arbre dans l'emprise du 9^e Rang
- 17- AFÉAS de Sainte-Brigide : projet arbre à « Palarbre »
- 18- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite
- 19- Les Producteurs de lait de Montérégie-Ouest : demande d'appui pour le maintien de la gestion de l'offre
- 20- Rue des Frênes : pavage

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

- 21- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- 22- Projet de règlement pour autoriser les centres de transbordement commerciaux de produits agricoles : avis de motion
- 23- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités
- 24- Période de questions
- 25- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 juin 2015

2015-07-164

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 juin 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 juin 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2015

2015-07-165

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la conseillère Carole Laroche redemande que la Municipalité lui fournisse une preuve que l'ordre du jour d'une séance ordinaire du Conseil municipal peut être adopté sans « Varia ».

Monsieur le maire Mario van Rossum l'informe qu'elle pourra soumettre sa question au représentant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui viendra prochainement.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

4- Affaires financières

4.1 Comptes à payer

2015-07-166

Une liste des comptes à payer au 6 juillet 2015 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 27 777,01 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

4.2 Période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité.

5- Correspondance

2015-07-167

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 6 juillet 2015. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6- Calendrier 2015 des séances ordinaires du Conseil municipal :
modification**

2015-07-168

Considérant que la séance ordinaire du mois d'août du Conseil municipal a été fixée au lundi 3 août 2015 (réf. résolution No 2014-12-301);

Considérant que, durant la période estivale, le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet 2015 inclusivement (réf. résolution No 2015-06-161);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

ET RÉSOLU de modifier le calendrier 2015 des séances ordinaires du Conseil municipal afin de reporter au mercredi 5 août à 20h00 la séance qui était fixée au lundi 3 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- Rencontre avec un représentant du MAMOT : demande

2015-07-169

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de demander une rencontre avec un représentant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), à laquelle seront présents les élus et les employés municipaux, et ce, dans le but d'éclaircir les questions relatives au déroulement des séances du Conseil municipal, au Code d'éthique, etc.;
- d'accepter la date proposée par le MAMOT, soit le mercredi 15 juillet 2015 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Bureau municipal : évaluation pour la réparation de la brique

2015-07-170

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de demander des prix pour la réparation du mortier de la brique de l'édifice du bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2016

2015-07-171

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale pour loger l'administration de la Régie intermunicipale d'incendie ainsi qu'un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale pour loger la caserne d'incendie;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec, de mai 2014 à mai 2015, est de 1,2 %;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de fixer les loyers de la Régie intermunicipale d'incendie, pour l'année 2016, comme suit :

- 274,93 \$ par mois pour la location d'un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale (augmentation de 1,2 % par rapport au loyer de l'année 2015);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

- 31,02 \$ le mètre carré pour la location d'un espace de 275,3 mètres carrés dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale (augmentation de 1,2 % par rapport au loyer de l'année 2015).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-07-172 **10- Traverse scolaire sur la rue Principale : mesures de sécurité**

Considérant que la brigadière demande des mesures de sécurité accrues près de la traverse scolaire située sur la rue Principale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- de demander au Ministère des Transports du Québec l'autorisation pour installer un panneau indiquant l'amende à laquelle s'exposent les conducteurs qui ne respectent pas la traverse scolaire;
- de demander à la Sûreté du Québec d'exercer une surveillance accrue près de la traverse scolaire située sur la rue Principale, et ce, lors de la rentrée scolaire à l'automne 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-07-173 **11- Rechargement d'accotements des routes : appel d'offres par invitation**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres par invitation en vue d'obtenir des soumissions pour le rechargement d'accotements des routes pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-07-174 **12- Rapiéçage mécanisé et manuel 2015 : paiement du décompte progressif No 1**

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2015 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2015-03-66);

Considérant qu'une bonne partie des travaux a été réalisée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder au paiement du décompte progressif No 1 daté du 30 juin 2015 présenté par Béton Mobile St-Alphonse inc. pour les travaux de rapiéçage mécanisé et manuel réalisés jusqu'à maintenant sur les routes municipales;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 142 602,90 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. pour le paiement du décompte

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Monsieur le maire Mario van Rossum s'abstient de voter.

REJETÉE

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : renouvellement de mandat

2015-07-176

Considérant que le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est d'une durée de deux ans et est renouvelable;

Considérant que le mandat de Monsieur Rudolph Bernhard se termine en juillet 2015;

Considérant que Monsieur Bernhard désire renouveler son mandat;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU de renouveler le mandat de Monsieur Rudolph Bernhard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une durée de deux ans se terminant en juillet 2017.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Ont voté contre : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Carole Laroche

Monsieur le maire Mario van Rossum vote en faveur de cette proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13.2 Demande de dérogation mineure 2015-DER-1078

2015-07-177

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de fixer au mercredi 5 août 2015 à 19h45 la tenue de la séance extraordinaire pour la présentation de la demande de dérogation mineure numéro 2015-DER-1078.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Comité de la Fête nationale (ancienne administration) : dépôt du rapport financier 2014

Le rapport financier 2014 du Comité de la Fête nationale (ancienne administration), préparé par Yves Larocque CPA, est déposé.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Les membres du Conseil municipal désirent obtenir des renseignements supplémentaires concernant ce rapport financier.

15- Comité de la Fête nationale 2015

15.1 Plainte relative aux débris du feu d'artifice

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil municipal que le propriétaire du 490, 9^e Rang et sa conjointe se sont présentés au bureau municipal le 2 juillet 2015 pour formuler une plainte concernant les débris du feu d'artifice de la Fête nationale s'étant retrouvés sur leur propriété. Ils ont remis un sac contenant une certaine quantité de ces débris.

Les membres du Conseil municipal faisant partie du Comité de la Fête nationale 2015 s'informeront à ce sujet afin de corriger la situation pour l'année prochaine.

15.2 Demande de paiement pour les assurances du feu d'artifice

2015-07-178

Considérant la lettre datée du 2 juillet 2015 de Madame Liette Laroche, présidente du Comité de la Fête nationale 2015, soumettant la facture de 625,46 \$ relative aux assurances pour le feu d'artifice du 24 juin 2015 et demandant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville de remettre au Comité la balance du montant de 1 000 \$ prévu au budget pour ces assurances;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de payer la facture de Productions Royal Pyrotechnie inc. au montant de 625,46 \$ relative aux assurances pour le feu d'artifice du 24 juin 2015;
- de ne pas remettre au Comité de la Fête nationale 2015 la balance du montant de 1 000 \$ prévu au budget pour ces assurances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

16- École Notre-Dame-du-Sourire : demande pour la coupe d'un arbre dans l'emprise du 9^e Rang

2015-07-179

Considérant la lettre datée du 6 juillet 2015 de Monsieur André Dupuis, ingénieur chargé de projets à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, concernant le projet de réaménagement du stationnement de l'école Notre-Dame-du-Sourire et demandant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville l'autorisation pour enlever un arbre aux abords du 9^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'obtenir davantage de renseignements concernant l'ensemble du projet de réaménagement du stationnement de l'école Notre-Dame-du-Sourire, et ce, avant de donner l'autorisation d'enlever un arbre aux abords du 9^e Rang.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- AFÉAS de Sainte-Brigide : projet arbre à « Palarbre »

2015-07-180

Considérant la lettre datée du 21 juin 2015 de Mesdames Carole Chouinard et Yolande Marcoux de l'AFÉAS concernant le projet arbre à « Palarbre » que l'organisme souhaite réaliser près du Centre municipal, et ce, dans le cadre des festivités entourant son 50^e anniversaire en 2016;

Considérant que l'AFÉAS soumettra une demande pour son projet au Pacte rural;

Considérant la disponibilité de fonds dans le Pacte rural, volet projet du milieu, pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU :

- d'appuyer le projet arbre à « Palarbre » de l'AFÉAS ainsi que les démarches de cet organisme en vue d'obtenir du financement via le Pacte rural, volet projet du milieu;
- d'autoriser l'AFÉAS à procéder à la construction d'un arbre à « Palarbre » sur le terrain de la Municipalité;
- de mandater Madame Carole Chouinard, présidente, ainsi que Madame Yolande Marcoux de l'AFÉAS, pour présenter une demande de subvention à la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du Pacte rural de la *Politique nationale de la ruralité 2014-2019*, et ce, pour la réalisation du projet arbre à « Palarbre ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite

2015-07-181

Considérant la demande d'aide financière faite par Madame Carole Bissonnette pour la Fondation Les Foyers Farnham;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ au nom de la Fondation Les Foyers Farnham, et ce, à titre de don.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

19- Les Producteurs de lait de Montérégie-Ouest : demande d'appui pour le maintien de la gestion de l'offre

2015-07-182

Considérant que la MRC du Haut-Richelieu compte 130 fermes laitières et 14 fermes avicoles, soit le quart des entreprises agricoles de la MRC;

Considérant que ces 144 entreprises agricoles opérant sous le système de gestion de l'offre génèrent un revenu de plus de 64 M \$, soit 22 % des revenus agricoles de la MRC (MAPAQ – MRC Haut-Richelieu);

Considérant que ces entreprises agricoles créent des emplois et participent activement au développement économique des villes et municipalités du Haut-Richelieu;

Considérant que le Canada négocie actuellement le Partenariat-Trans-Pacifique (PTP), un accord de commerce incluant 11 autres pays;

Considérant qu'une entente est imminente et que le Canada subit de fortes pressions pour ouvrir davantage ses marchés sous gestion de l'offre alors que les importations de produits laitiers et de volailles comblent déjà 8 à 10 % des besoins canadiens;

Considérant que les entreprises agricoles sous gestion de l'offre ne reçoivent aucune subvention à la production, puisque le prix reçu est basé sur le coût de production des entreprises les plus performantes;

Considérant que la gestion de l'offre est à la base de la stabilité et de la prévisibilité :

- des prix et des revenus à la production;
- des niveaux d'approvisionnement aux usines;
- des revenus et capacités d'investissement des transformateurs; et
- des prix à la consommation;

Considérant que la gestion de l'offre donne accès aux consommateurs à des produits laitiers de grande qualité à des prix comparables à ceux payés par les consommateurs des pays industrialisés qui subventionnent la production agricole;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Ont voté contre : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Carole Laroche

Monsieur le maire Mario van Rossum vote en faveur de cette proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Advenant que le pavage de la rue des Frênes ne puisse pas être réalisé, l'asphalte (environ 250 t.m.) sera utilisé pour des travaux de rapiéçage mécanisé dans le rang de la Rivière Ouest.

21- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Madame la conseillère Carole Laroche demande pourquoi la directrice générale et secrétaire-trésorière a transmis les documents de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 par courriel à Monsieur Daniel-Joseph Chapdelaine du MAMOT.

La directrice générale et secrétaire-trésorière explique qu'il s'agit d'une erreur de destinataire.

22- Projet de règlement pour autoriser les centres de transbordement commerciaux de produits agricoles : avis de motion

Avis de motion

Madame la conseillère Carole Laroche donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage, et ce, afin d'autoriser les centres de transbordement commerciaux de produits agricoles dans la zone A-6.

23- Rapports de l'officier désigné, du maire et des comités

Monsieur Marc Drouin, officier désigné, présente au Conseil municipal un rapport verbal concernant ses activités pour le mois de juin 2015.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

24- Période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

Voyages de terre du terrain de volley-ball : demande de compensation et blâme de la part d'un citoyen

Monsieur le maire Mario van Rossum fait lecture d'un courriel daté du 1^{er} juillet 2015 de Monsieur Robert Bujold, résidant de la Municipalité de

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 6 juillet 2015**

Sainte-Brigide-d'Iberville, qui demande une compensation et porte un blâme à l'endroit de l'inspecteur municipal et du président des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. concernant les voyages de terre du terrain de volley-ball.

Les membres du Conseil municipal discutent de ce dossier et conviennent de le transférer aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.

À 22h10, la directrice générale et secrétaire-trésorière doit quitter.

La période de questions se poursuit.

25- Levée de la séance

2015-07-184

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 22h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire